

## Un défi pour les 40 ans du Cyclo Club de Coublevie

Que vous soyez Routier ou Vététiste, ce défi est pour vous.....

Gravir sur deux roues 40 cols entre le 01 mars et 12 novembre mais aussi 20, 80 ou 120 cols.

*Fixez-vous un objectif en fonction de vos moyens, vos goûts et du temps dont vous disposez.*

Dans tous les cas il faudra simplement respecter les conditions suivantes :

### Article 1

Ces cols devront être gravis ensemble par au moins 3 membres du CCC.

### Article 2

Ils seront choisis prioritairement dans les programmes du club :

- lors des parcours Route et Vtt proposés aux adhérents,
- lors des séjours et we,
- lors des sorties en semaine.

### Article 3

Chaque col ne pourra être gravi que 2 fois d'un même coté.

Une grille de participation vous sera communiquée.

Afin de permettre la validation des cols réalisés, il suffira de la renvoyer renseignée, la veille de chaque réunion mensuelle.